

*2109 M'Anicet / AR  
DD | Pour Publicisent  
M'Anicet / AR*

*APPENDIX / RD  
COURRIER ARRIVÉE  
27 OCT 2022 N° 712*

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 0.0.1 /DC/C-  
DEMBO/CIPM/2022 DU 25/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE  
(PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DEMBO, DE  
PARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**1. Objet de la Consultation**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Dembo lance pour le compte de la Commune de Dembo, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique
- Le matériel et équipements de sport

**3. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de Quatorze (14) jours calendaires pour à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

**4. Allotissement**

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont constituées en un Lot unique.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de Six Millions Sept Cent Soixante-Dix Neuf Mille Six Cent (6 779 600) F CFA.

**6. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

**7. Financement**

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Ministère de l'Education de Base,

**Exercice 2022,**

Autorisation de dépense : DE13400,

Imputation budgétaire : 56 15 102 02 641515 464290 426

**8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de cent trente-cinq mille (135 000) francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

**9. Consultation du Dossier de Demande de Cotation**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Dembo, dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre, Tel. 695 919 421/695 111 448.

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-  
DEMBO/CIPM/2022 DU 25/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE  
(PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DEMBO, DE  
PARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**1. Objet de la Consultation**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Dembo lance pour le compte de la Commune de Dembo, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique
- Le matériel et équipements de sport

**3. Délai de livraison**

Le délai maximums prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de **Quatorze (14) jours calendaires** pour à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

**4. Allotissement**

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont constituées en un **Lot unique**.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **Six Millions Sept Cent Soixante-Dix Neuf Mille Six Cent (6 779 600) F CFA**.

**6. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

**7. Financement**

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022**,

Autorisation de dépense : **DE13400**,

Imputation budgétaire : **56 15 102 02 641515 464290 426**

**8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **cent trente-cinq mille (135 000) francs CFA** et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

**9. Consultation du Dossier de Demande de Cotation**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Dembo, dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 695 919 421/695 111 448.

## **10. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation**

Le dossier peut être retiré à la commune de Dembo, dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Dembo.

## **11. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune Dembo au plus tard le **12/11/2022 à 11 heures précises**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°CD.1./DC/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 25/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **12/11/2022 à 12 heures précises** dans la salle des actes de la Commune de Dembo en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

## **14. Critères d'évaluation**

### **14.1 Principaux critères éliminatoires :**

- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% soit **6 oui sur les 9 possibles** ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années ;
- Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Nombre des copies insuffisantes.

### **14.2 Principaux critères essentiels :**

Les offres seront évaluées sur les critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre sur 2 critères
- Proposition technique, planning de livraison sur 3 critères ;
- Capacité financière sur 1 critère ;
- Expérience du fournisseur sur 2 critères ;
- Acceptation des clauses administratives sur 1 critère.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit **6 oui sur les 9 possibles**.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

#### **15. Références prix et attribution.**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo.

#### **18. Additif à l'Avis de consultation**

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation. Cette annulation ou modification devra être fait dans le strict respect de ma réglementation en vigueur

#### **1. Corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Dembo, le 25/10/2022

Le Maire,  
Maître d'Ouvrage



#### **Ampliations:**

- MINMAP/Yaoundé
- MINEDUB/Yaoundé
- DDEB/Bénoué
- Préfet-Bénoué
- DD-MAP Bénoué
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
  - Président CPM (pour information)
  - SOPECAM (Pour publication)
  - Affichage (pour information)
  - Archives/Chrono

